



## **ISP INTERAMERIQUES RAPPORT D'ACTIVITES (2010 - 2015)**

L'un des aspects les plus importants à commenter dans tout bilan politique élaboré sur la situation de la région au cours des dernières années, est, sans aucun doute l'impact de la crise économique mondiale dans nos pays, quoique en différents moments. Après une période de développement et de consolidation démocratique constatée dans de nombreux pays, nous traversons maintenant une période de recul, de croissance réduite et de renforcement de l'agenda néolibérale présentée comme une formule soi-disant apte à surmonter la crise. Du Canada en passant par les Etats-Unis, par les pays des Caraïbes et par l'Amérique latine entière, la crise a obligé les syndicats, chacun à son moment, à entrer dans une période de résistance pour chercher à mitiger les dégâts.

A ce tableau s'ajoutent des attaques frontales à la démocratie, assorties de menaces adressées aux élections démocratiques et même de coups d'états, comme le cas du Paraguay, privilégiant, avec quelques exceptions, l'élection de gouvernements plus conservateurs dans de nombreux pays, même si les gouvernements initialement considérés comme progressistes ont commencé, au cours de la dernière période, à se montrer réticents, voire même réactionnaires, en ce qui concerne les droits civils et les droits syndicaux, comme dans les cas de l'Equateur et du Pérou.

Les négociations des accords de libre-échange (ALE) sont défendues maintenant ouvertement dans la région. Toujours largement favorables aux sociétés transnationales, ces traités affectent les droits syndicaux et imposent des modèles de développement sous tutelle affectant les travailleurs et la population dans son ensemble. Les injustices fiscales telles que les exonérations d'impôt et le recours à des paradis fiscaux pour éviter de payer des impôts sur les bénéfices rendent de plus en plus difficile le financement adéquat des services publics de qualité que nous avons toujours défendu.

En 2010 déjà, à Carthagène, l'ISP Amériques en vertu de la décision de ses affiliés, a adopté à juste titre plusieurs priorités dans son plan de luttes : défendre les droits syndicaux, promouvoir l'équité à l'aide de syndicats inclusifs, faire pression sur la gouvernance mondiale pour lutter contre la privatisation et les ETN, et lutter pour obtenir des financements appropriés au secteur public pour que celui-ci puisse offrir des services de qualité. L'ISP Amériques proposait à cette fin une organisation par secteur et le renforcement de notre capacité d'action dans chaque pays par le biais de Comité National de Coordination. Ces propositions ont été considérablement confortées par les résolutions du Congrès Mondial de Durban et par l'élection de Rosa Pavanelli au poste de Secrétaire générale.

Voici le résultat de tout cela : même en dépit de la réduction de notre personnel du fait de problèmes financiers, quoique bon nombre de nos filiales a dû se tourner vers des actions nationales de résistance en fonction de la crise, notre travail syndical s'est élargi dans la région, et nous avons perfectionné nos capacités de réponse au cours de cette période de 05 ans.

Mais il reste encore beaucoup à faire. Tout particulièrement, la capacité de consolider une fois pour toute, dans l'agenda de chacun des syndicats de la région, les discussions par rapport aux accords de libre-échange, à la justice fiscale, à la garantie des droits syndicaux et autant d'autres sujets qui nous permettront d'agir à l'échelle mondiale en réponse à une action qui devient aussi mondialement de plus en plus orchestrée.

La résolution des difficultés provenant des différents modèles d'organisation syndicale auxquelles nous devons faire face lorsque nous cherchons à organiser régionalement les secteurs est un défi qu'il nous faut relever. Et également travailler de façon plus concentrée et impacter encore plus les agendas des institutions de gouvernance mondiale dans leurs déploiements dans la région.

Une fois faite cette brève introduction, nous espérons que le rapport résumé que se suit, et qui contient quelques données sur les activités qui se sont déroulées dans cette période en fonction du Plan d'Action Régional adopté à Cartagena, serve de d'appoint pour l'analyse et pour indiquer de meilleure façon les voies que la région empruntera dans l'avenir.

## **I ORGANISATION SYNDICALE**

En poursuivant la démarche d'organisation par secteurs qui se développe actuellement dans la région, du fait des décisions prises par l'IAMRECON depuis 2010, nous avons continué à consolider au cours de ces 05 ans, l'organisation de la CONTUA (Confédération des travailleurs des universités des Amériques), de la CLTPJ (Confédération des travailleurs judiciaires de l'Amérique latine), de la CONTAGUA (Confédération syndicale pour l'eau et l'assainissement des

Amériques), de l'ULATOC (Confédération syndicale latino-américaine des travailleurs des organismes de contrôle public)) et de la FRASUR (Fédération des douanes). La décision d'organiser par secteurs s'est avérée tellement éclairée qu'en 2012, le Congrès mondial de l'ISP à Durban, a confirmé le renforcement de cette ligne de travail déjà adopté par les Amériques

Au cours de cette dernière période, nous pouvons mentionner, en particulier, les efforts entrepris pour continuer à organiser les secteurs des Services municipaux, de la Santé, de l'Administration centrale, du Législatif, de l'Electricité, et du secteur administratif de l'Education.

En ce qui concerne le secteur des travailleurs municipaux, la Contram-ISP (Confédération de travailleurs municipaux des Amériques) a été fondée en août 2014 au cours de la réunion au Mexique, après trois ans de séminaires où le modèle d'organisation a été débattu et où les plans de travail ont été adoptés. La lutte pour les droits syndicaux dans le secteur public doit être mentionnée dans ces plans, et tout particulièrement la réglementation de la négociation collective et la question de l'emploi décent, car parmi les gouvernements la prévalence est presque toujours donnée à l'embauche précaire.

Le secteur de la santé, de son côté, demeure l'un des points faibles de l'organisation de la région, même si une réunion importante de l'industrie a eu lieu en 2012 à Rio de Janeiro, avec la participation de représentants de la République Dominicaine, du Mexique, d'Honduras, de Costa Rica, de Colombie, de l'Equateur, du Chili, du Paraguay, de l'Uruguay, de l'Argentine et du Brésil. Cette rencontre s'est tenue juste avant la deuxième Assemblée syndicale de la CSI sur le travail et l'environnement (du 11 au 13 juin), a par la suite favorisé la participation de ceux qui participaient à la réunion du secteur à Rio + 20, à tous les débats sur les changements climatiques.

Les syndicats du secteur de l'Administration centrale, de leur côté, se sont réunis à plusieurs reprises, trois fois au cours de la seule année de 2013: à Bogota, en mai ; au Panama, en octobre ; et enfin, au Mexique, en décembre. Ils ont constitué un réseau et maintiennent des réunions périodiques en utilisant le logiciel Skype. Ils se détachent dans la lutte contre la corruption, les droits syndicaux et des services publics de qualité.

Le secteur de l'eau présente des avancées : le projet de renforcement de la Confédération des travailleurs du secteur de l'eau, dont l'objectif est la lutte contre les privatisations.

Le secteur législatif vient de commencer à s'organiser à l'aide des réunions sous-régionales organisées par l'APL-Argentine et par l'ISP. Au cours de la IAMRECON, ils tiendront leur première réunion régionale.

Le secteur de l'électricité se rassemble principalement autour des négociations de l'ISP concernant des sociétés transnationales, en particulier ENEL et Suez. Les représentants du secteur électrique de la région ont participé à une réunion en

septembre 2013, au Luxembourg. En outre, ils ont également organisé une réunion des travailleurs d'ENEL au Brésil en 2014.

Le secteur administratif de l'éducation, récemment constitué au sein de l'ISP mondial, a également progressé dans la région, sous l'impulsion de la CONTUA et de l'AFT-USA. Après plusieurs réunions préparatoires locales, ils ont réalisé leur première réunion mondiale en 2014, à Buenos Aires.

Dans tous les secteurs, le défi représenté par le modèle organisationnel par structures régionales subsiste: **Comment intégrer les États-Unis, le Canada et les Caraïbes dans ces structures sectorielles** – Il s'agit là d'un thème considéré comme une priorité à être analysée au cours de l'IAMRECON. **Comment surmonter les barrières linguistiques ? Comment représenter dans une même organisation sectorielle des syndicats aussi différents** que ceux qui regroupent tous les fonctionnaires, et également ceux qui sont organisés en un seul secteur et d'autres encore qui ne représentent qu'une partie d'un secteur ? Ce sont certainement des questions complexes auxquelles il nous faudra, étape par étape, et dans la pratique, construire des réponses

Un autre domaine où nous avons réalisé des progrès est celui qui concerne les **Comités nationaux coordinateurs (CNCs)**, qui sont aujourd'hui une réalité pour la plupart des pays de la région. Ces comités ont permis que l'ISP structure des campagnes mondiales au niveau national, développent des actions conjointes en faveur de la justice fiscale et contre la corruption, luttent contre les ALE (Accords de Libre Échange), défendent les droits syndicaux et résistent aux politiques néolibérales.

En ce qui a trait à la recherche de l'équilibre budgétaire dans chaque sous-région, nous avons partiellement avancé. La question primordiale de cette période a été la situation financière globale de l'ISP qui a exigé des coupures de dépenses administratives dans la région, ce qui s'est fait après bon nombre de discussions intenses dans tous nos forums. **Comment procéder pour équilibrer les dépenses et en même temps maintenir un modèle d'administration léger et efficace ? Où et comment maintenir les ateliers sous-régionaux et en même temps satisfaire les demandes sectorielles de plus en plus intenses ? Ces points sont encore en discussion.**

## II GOUVERNANCE MONDIALE

Nous continuons à rechercher un niveau de relation officielle entre **la BID, la Banque interaméricaine de développement** et le mouvement syndical. Bien que d'une façon générale l'ISP s'oppose radicalement aux politiques de privatisation proposées par la Banque, nous cherchons, encore sans succès, à construire un espace formel de dialogue et de critique. L'idée de la réalisation de débats avec les syndicats a été bien accueillie au cours des visites rendues aux Administrateurs de la BID par les représentants du Brésil, de la

Jamaïque, de l'Argentine et de l'Uruguay, à Washington à l'occasion de la réalisation de l'IAMREC, en 2013. Aujourd'hui, notre Bureau de Washington, avec l'appui du Bureau international des fédérations syndicales et de la CSI, poursuit les contacts avec la Banque et s'efforce tous les ans ou tous les deux ans à créer cet espace, dans le but de débattre les politiques de prêts de la Banque. Actuellement, du fait des discussions avec la Banque mondiale sur l'insertion de clauses relatives au travail pour consentir aux prêts, nous espérons que ce thème puisse également progresser au niveau régional. En outre, L'ISP se fait représenter, au cours des réunions de la BID avec la société civile. Cependant, nous considérons ces réunions par trop génériques car elles ne répondent pas aux exigences syndicales. Une nouvelle positive est le fait que la Banque africaine de développement a approuvé l'adoption des conventions fondamentales de l'OIT dans le cas des financements de projets en Afrique. Ce n'est que dans les Amériques que la banque régionale ne donne aucune réponse au mouvement syndical.

En ce qui concerne **l'OEA (Organisation des États américains)**, la priorité a été donnée à la participation à la Conférence interaméricaine des ministres du travail (CIMT) – qui est le forum principal de l'OEA tenu avec le mouvement syndical, un espace où l'ISP a été présente avec le plus grand nombre de représentants parmi tous les syndicats. La CIMT a été un moment primordial pour la défense des droits syndicaux dans la région, et en particulier pour faire pression sur les gouvernements, comme dans le cas du Pérou, de la Guyane, du Paraguay, du Chili et d'autres. Il faut également faire mention à la lutte menée par l'ISP pour l'adoption de conventions de combat au racisme et à la discrimination, qui sont déjà en vigueur, en faisant ressortir que nous avons été la seule organisation syndicale internationale à travailler en faveur de l'approbation des conventions respectives (A68 et A69).

Une autre organisation avec laquelle nous avons commencé à travailler est le groupe des BRICS, en partant de la proposition des affiliés du Brésil qui a débouché sur une réunion tenue à Brasilia en août 2013, avec des syndicats affiliés de l'Afrique du Sud, de l'Inde, de la Russie et du Brésil. Au cours de cette réunion, nos affiliés ont préparé un plan de travail pour le suivi des politiques et des accords des BRICS. Des affiliés du secteur municipal de divers pays d'Amérique latine ont également participé à la réunion.

Pour ce qui est de l'UNASUR, les gouvernements ont commencé à discuter une structure pour effectuer le suivi par la société, moyennant la création de conseils nationaux et d'un conseil régional – sous le titre de Forum de participation citoyenne – dans lequel les syndicats et les ONG seront représentés. L'ISP a participé à la première réunion de ce forum au cours duquel sa participation a été considérée par d'autres organismes comme excellente, du fait d'apporter des propositions claires pour renforcer l'espace commun pluriel et démocratique de la participation sociale dans les structures de L'UNASUR. Il faut également faire mention - en tant que contrepoint à ce bloc - à l'Alliance du Pacifique créé, en 2012, et conçue pour regrouper les pays dont les gouvernements développent des politiques plus proches de celles des États-Unis.

Un autre bloc avec lequel l'ISP cherche à travailler est le Mercosur. La décision du Venezuela d'intégrer le bloc a engendré des conflits - en particulier avec le Paraguay - apparemment surmontés en dépit des différences d'intérêts entre les pays qui rendent difficile la consolidation de ce bloc.

Finalement, l'ISP s'est également employée à suivre les débats du **CELAC**, et du **Sommet des Amériques**. Ce sont des instances au sein desquelles l'ISP conjointement avec le CSA, a toujours prôné un modèle de développement favorable à la population et aux droits syndicaux de tous les travailleurs.

En ce qui concerne les **Accords de libre-échange (ALE)**, la lutte contre ces accords s'est transformée en une véritable priorité pour la région. Grâce à l'ISP, les discussions sur les accords TiSA, PPT (Transpacifique), TTIP (Transatlantique) et CETA (Union européenne-Canada) sont de plus en plus présentes dans l'agenda de l'Union commerciale de la région. Les affiliés du Chili, du Brésil, du Costa Rica, des Etats-Unis, du Canada, du Paraguay, de l'Uruguay, de la Colombie, du Panama, du Pérou et du Mexique ont participé de façon réussie aux forums de l'ISP, tels que ceux qui se sont tenus en 2014 à Washington et à Genève – afin d'élargir les actions contre ces traités dans leurs pays. La mauvaise nouvelle, cependant, est que, malgré toute l'opposition faite par les syndicats et la société civile, l'Equateur a signé un accord de libre-échange avec l'Union européenne.

Au moment de la rédaction ce rapport, le TiSA, Accord sur le commerce des services (en anglais, *Trade in Services Agreement*), avait déjà atteint le dixième tour de négociations, tenu à Genève en février 2015. Dans la région, la plus grande préoccupation est l'éventuelle adhésion de l'Uruguay – qui a déjà signalé son intention de participer à cette entente. Parmi les pays de notre région, outre l'Uruguay, les neuf pays suivants participent aux négociations : États-Unis, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Mexique, Panama, Paraguay et Pérou. Pour consolider les efforts contre le TiSA, l'ISP a développé une campagne commune avec l'OWINFS (Notre monde n'est pas à vendre) et d'autres organisations afin de maintenir nos membres actualisés sur les négociations, de discuter d'un plan stratégique pour la lutte contre l'adoption de l'accord et d'impulser des activités nationales dans chacun des pays de la région. Pour ce faire, l'ISP a participé à des téléconférences réunissant des représentants de plusieurs dizaines de pays pour convenir des plans d'action. L'objectif de notre lutte est de retirer nos pays du TiSA, en répudiant cette entente.

Au cours de la dernière période, les négociations du Partenariat Transpacifique PPT (en anglais Trans-Pacific Partnership) qui dans cette partie du monde réunit le Chili, le Pérou et les Etats-Unis et la possible l'entrée du Canada et du Mexique ont également progressé. Le PPT réunit ce qu'il y a de pire en propositions de « libre-échange » comportant de nombreuses offres de garanties aux transnationales et des attaques contre les droits des travailleurs et des syndicats. Dans le PPT, les services publics sont transformés en simples marchandises

destinées à générer des profits privés. L'ISP continue à intégrer le réseau NoTPP, composé d'organisations non gouvernementales (ONGs) des Amériques (en espagnol seulement). Alors que certains de nos membres sont présents dans le groupe de travail de l'ISP sur le PPT (en anglais seulement), qui réunit les membres d'Amérique et d'Asie. Les négociations sur le PPT sont secrètes et se tiennent dans des lieux où l'accès et la mobilisation sont difficiles, en dépit du fait qu'en 2013, les négociateurs ont indiqué qu'ils n'étaient pas encore parvenus à une entente face à de fortes divergences sur des sujets comme les brevets et le coûts des médicaments, les subventions à l'agriculture et autres matières.

En ce qui concerne les négociations du TTIP, Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissements (en anglais Transatlantic Trade and Investment Partnership), entre l'Union européenne et les États-Unis, qui ont débuté en juillet 2013, celles-ci se poursuivent sous la forme de discussions secrètes. De son côté, la CETA, Accord économique et commercial global (Comprehensive Economic and Trade Agreement en anglais) entre l'Union européenne et le Canada, en dépit du fait de la prévision d'entrée en vigueur en 2016, il lui fallait encore, au moment de la rédaction de ce rapport, être adopté par le Conseil et le Parlement de l'Union européenne. Cet accord s'il se matérialise, devra supplanter l'ALENA (traité entre le Canada, les États-Unis et le Mexique) comme l'accord transfrontière le plus important du Canada.

Un autre ALE qui a mobilisé l'ISP et ses filiales est la possibilité d'un accord entre **l'Union européenne et le MERCOSUR**, également discuté sous le seau du secret, et qui a la possibilité d'être signé, qui attaque directement les services publics.

En ce qui concerne **le financement du secteur public et la fiscalité**, le débat sur la **justice fiscale** a été le thème le plus discuté durant la dernière phrase – une discussion qui, dans la région, garde des liens avec le thème de la lutte contre la corruption. En effet, le fait que les grandes entreprises ne paient pas d'impôts et la façon dont elles utilisent les paradis fiscaux pour ce faire ont commencé à être étudiés avec plus d'intensité, au sein des syndicats. Des débats et des séminaires régionaux de formation ont été organisés en 2014 en Argentine, au Chili et en Colombie, avec la présence constante de plus de 120 leaders de nombreux pays de la région et le soutien de l'UITOC, ex-ULATOC. La même chose s'est produite au cours du congrès de l'OIT CIT à Genève en 2013. Le prochain séminaire est prévu pour juin 2015, au Canada

L'ISP a également réalisé des forums anti- corruption à l'occasion de la Journée mondiale contre la corruption, le 7 décembre, au Mexique, en 2013 et en Colombie, en 2014, pour discuter la question de la transparence dans les services publics.

Par ailleurs, au sein de la campagne sur la justice fiscale, nous nous battons aussi en faveur de la taxe sur les transactions financières (ITF) – connu sous le nom de Robin Hood au Canada et aux USA – et en faveur d'une imposition juste. Au cours de la réunion de Rio + 20, et plus tard à Washington,

en 2013, après l'IAMREC, d'autres manifestations en faveur de l'ITF se sont tenues.

### III DROITS DE LA PERSONNE ET DROITS SYNDICAUX

D'après le rapport mondial de l'OIT, les Amériques – et en particulier l'Amérique Latine est la région où on viole le plus les droits syndicaux dans le secteur public.

Au cours de la période, le Guatemala est devenu le pays le plus dangereux au monde pour les syndicalistes, avec nombreux meurtres – une réalité qui a frappé lourdement nos affiliés. Des lois antisyndicales ont été promulguées au Pérou, Equateur, Honduras, Paraguay et dans certaines parties des États-Unis, pour ne donner que quelques exemples. Des progrès ont été observés en Uruguay et en Colombie.

En réponse, la participation des affiliés de la région à la Conférence internationale du travail de l'OIT (**CIT/OIT**) s'est élargie. Aujourd'hui, nous travaillons à la préparation de ces participations, en répondant à des questionnaires préalables, en participant aux réunions préparatoires où sont décidés des cas prioritaires à être discutés lors de conférences, et nous sommes présents physiquement aux côtés de dizaines de représentants de la région à la CIT proprement dite. Des mobilisations ont été réalisées en Equateur, au Pérou, en Colombie, au Venezuela, en Argentine, au Panama et au Mexique, reproduisant la Route de la Honte de façon simultanée avec la manifestation réalisée par l'ISP à Genève. Nous visitons également les ambassades des pays qui violent les droits syndicaux dans la région.

Il faut également faire mention à la campagne développée par l'ISP en faveur de la ratification des **conventions 151 et 154**, qui a mobilisé des milliers de syndicalistes dans divers pays des Amériques, en créant ainsi un environnement plus favorable à la ratification et à l'implantation de la négociation collective dans le secteur public dans la région.

Conjointement avec l'ACTRAV, nous avons organisé des séminaires pour la formation de dirigeants syndicaux dans le secteur public. En août 2013, nous avons organisé une réunion bipartite (gouvernements et les syndicats de la région), au cours de laquelle ont été diffusés, entre autres, le **Manuel de la Négociation Collective** dans le secteur public publié par l'OIT, avec l'aval de l'ISP, en 2012.

Toujours en 2012, l'ISP, en coordination avec le CSA et l'ACTRAV, a organisé une activité **de formation à distance** dans le but de fournir des connaissances plus approfondies sur les conventions 151 et 154 de l'OIT et sur la portée de celles-ci, et également renforcer la capacité des organisations syndicales de contribuer au moyen des Formulaires de Mémoire concernant ces conventions. En 2015, une nouvelle formation démarrera le premier jour du mois



de mai, cette fois-ci, dans le but de créer un réseau d'appui à la négociation collective dans le secteur public dans la région.

Un autre point important a été la manifestation en défense des droits syndicaux dans le secteur public dans l'Etat de **Wisconsin**, aux États-Unis, où des milliers de travailleurs se sont mobilisés, et qui a obtenu un appui international substantiel.

Un autre point fort a été la participation de l'ISP à la **Conférence Régionale de l'OIT**, en octobre 2014, au Pérou, où conjointement avec le CSA-TUCA/ l'ISP a approfondi la défense des droits syndicaux dans la région, notamment dans le secteur public.

En ce qui concerne la **Commission interaméricaine des droits de l'homme**, les dénonciations concernant la violation des droits en Equateur sont en cours. En outre, l'ISP traite le thème des citoyens descendants d'Haïtiens dans la République Dominicaine auprès de la Commission, qui a déjà pris position contre la décision de la Cour constitutionnelle de la République Dominicaine.

Malgré toutes les tentatives de promotion des droits syndicaux dans le secteur public, en ce qui concerne le bilan de cette période, **nous reconnaissons que la résistance aux reculs a fini par prendre plus de temps dans notre agenda que temps que nous a pris ce que nous voulions effectivement faire avancer.** Que le résultat soit attribué à la crise économique, aux politiques de tendance néolibérale, aux ALE ou à d'autres facteurs, le fait est que **l'on n'a jamais vu autant d'attaques aux droits syndicaux comme on le constate** dans cette dernière phrase. Nous avons bénéficié d'une grande visibilité dans le secteur public, mais nous sommes encore loin de gagner la partie, et d'assurer ainsi ces droits dans le secteur et, par conséquent, ce thème continue d'être une priorité pour les cinq prochaines années.

#### **IV EQUITÉ, EGALITÉ ET DIVERSITÉ**

Pour ce qui est de la question de genre, le thème principal de cette période a été la lutte pour **la fin de la violence contre les femmes**, surtout dans les locaux de travail. Que ce soit dans les Caraïbes ou dans n'importe quel autre lieu de l'Amérique latine, ce sujet demeure prioritaire dans la région. En 2014, plus de 80 camarades se sont réunies au Chili, venant de presque tous les pays des Amériques. A cette occasion, les propositions d'action qui seront intégrées au plan pour la prochaine période ont été adoptées. La présidente du pays, Michelle Bachelet, présente à la rencontre, a remercié l'ISP de sa lutte constante en faveur de l'égalité de genre et a exhorté toutes les femmes présentes à renforcer encore plus les actions pour la fin de la violence contre les femmes auprès de l'OIT et d'autres institutions, en mettant l'accent sur l'éradication de la violence contre les femmes dans les locaux de travail et dans l'emploi public.

Dans les Caraïbes et au Chili d'importantes expériences locales ont élargi la lutte pour la fin de la violence contre les femmes au delà des propres organisations syndicales.

On constate, en outre, la participation croissante de leaders féminines de la région à la Conférence de l'ONU pour les droits de la femme (**UNSCW**), de même qu'à la Conférence internationale du Travail de l'OIT.

Dans le cône Sud et au Brésil, un nouveau projet sur le genre a pris le départ. Ce projet reprendra la question de **l'équité salariale**, avec encore plus de vigueur.

De plus, la région a obtenu la présidence du Comité mondial des femmes de l'ISP, en élisant Juneia Baptiste pour occuper ce poste.

Quant aux jeunes du secteur public, le thème de **l'externalisation/précarité du travail** persiste comme l'un des principaux problèmes de la région. Du fait de la crise, le chômage s'est aggravé dans presque tous les pays. Malgré cette situation, le Comité régional de la jeunesse s'est consolidé et s'avère être très dynamique, avec des bulletins édités et des réunions périodiques par Skype, malgré les difficultés représentés par la barrière des langues entre ceux qui parlent français, anglais, espagnol et portugais. Les jeunes ont conquis **deux sièges** effectifs au sein du Comité exécutif régional l'**IAMREC**. L'objectif est de poursuivre la continuité et de renforcer cette Commission au cours des 5 prochaines années.

En ce qui concerne la **lutte contre le racisme et la xénophobie**, l'ISP a lutté en faveur de l'adoption de deux conventions de l'OEA – la Convention **A-68**, qui traite du racisme, de la discrimination raciale et des formes connexes d'intolérance ; et la Convention **A-69**, contre toutes les formes de discrimination et d'intolérance.

Nous avons également cherché à resserrer nos relations avec l'INSPIR (Institut syndical interaméricain pour l'égalité raciale) et avec la CSA dans la lutte contre le racisme et la xénophobie. L'un des derniers résultats de ce partenariat entre les deux organismes, est la production conjointe avec la CSA de matériel (brochures, affiches, vidéo) pour une campagne en faveur de la signature et de la ratification des deux conventions susmentionnées de l'OEA.

A l'occasion de la dernière réunion du Comité régional de l'ISP de lutte contre le racisme et la xénophobie, tenue à Bogota (Colombie), des représentants de le Cône Sud, du Brésil, des Pays Andins, des Caraïbes, de l'Amérique Centrale et des Etats-Unis ont discuté entre autres thèmes, précisément l'adoption de la Convention de l'OEA contre le racisme, la discrimination raciale et les formes connexes d'intolérance, défendue par l'ISP au cours des dernières années ; et également les échanges de bonnes pratiques et la situation des citoyens descendants d'Haïtiens en République Dominicaine, menacés de la perte de leurs droits à la nationalité dominicaine en vertu d'une décision de la Cour constitutionnelle de ce pays.

En ce qui concerne le thème **LGBT**, La création du Comité régional LGBT de l'ISP en juin 2013, lors d'une réunion qui s'est tenue à São Paulo avec la participation de représentants du Brésil, le cône Sud, les pays andins et l'Amérique centrale, est à noter. Ce projet a reçu l'appui et la participation de la FNV/ABVAKABO. Les points centraux de la réunion ont englobé la défense de l'égalité des droits, la participation aux jeux Out Games et le travail conjoint avec l'ILGA. Il faut également mentionner, à cet égard, qu'une délégation de la région a participé aux jeux d'Anvers en juillet-août de la même année. L'ISP a également signé une convention de coopération de trois ans avec l'ILGA-LAC, sous-division régionale pour l'Amérique Latine et les Caraïbes de l'Association internationale de lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels et intersexués, à l'occasion de la 27ème Conférence mondiale de l'ILGA en octobre 2014. Finalement, avec l'appui d'un projet avec le ABVAKABO, une publication sur les droits des travailleurs LGBT et les politiques publiques qui garantisse ces droits est en cours d'impression.

En ce qui a trait à la question des **migrants**, la région Interamériques a appuyé la participation de ses membres, en particulier ceux des Etats-Unis, au Dialogue de haut niveau sur les migrations et le développement, de l'ONU, qui a eu lieu en septembre 2013, à New York. Dès 2012, la priorité de l'ISP dans la région est d'analyser les lois anti-migrations de l'Arizona et l'Alabama mais également d'étudier d'éventuelles mesures légales. En Arizona, la loi a déjà été modifiée par une décision de la Cour Américaine.

## V SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

En conséquence du processus de dégradation des droits de la personne et des droits syndicaux dans la région, nous arrivons à la Conférence de 2015 avec 7 pays prioritaires à bénéficier de la solidarité internationale dans la région, en contraste avec l'année 2010 où n'ont été approuvées que quatre priorités – **Haïti, Colombie, Honduras et Guatemala**. A ces pays, **nous avons ajouté l'Équateur, le Pérou et le Paraguay**.

Au Haïti, le nouveau siège du CTSP et la clinique ont été inaugurés à l'occasion de l'IAMREC 2012, avec l'appui des affiliés du Canada, des États-Unis et de l'ISP.

L'ISP a également participé à la réunion de la CSI en décembre 2013, à Port-au-Prince, où a été discuté le suivi de l'appui syndical international au Haïti. En conséquence, le contact avec le CTSP continue à se faire par l'intermédiaire du bureau de l'ISP aux Caraïbes. Egalement pendant cette période, et à l'occasion du Congrès mondial de l'ISP à Durban, en novembre 2012, une réunion parallèle s'est tenue sur la récupération du Haïti et sur les actions entreprises par l'ISP et ses affiliés.

Plus récemment, le thème dominant à l'ordre du jour du syndicalisme international, est la décision de la Cour Constitutionnelle de la République Dominicaine de refuser la citoyenneté à des milliers de citoyens descendants d'Haïtiens(ennes) c'est à dire, les enfants, les petits enfants et les grands-petits enfants de Haïtiens nés en République Dominicaine, qui sont maintenant victimes d'une discrimination totale dans ce pays. Toute la communauté syndicale internationale, l'OEA et autres organismes ont répudié cette décision. L'ISP s'est manifesté immédiatement, ainsi que la CSA et nos affiliés dominicaines, mais jusqu'à présent la question n'a pas été résolue. Le Comité régional de lutte contre le racisme et la xénophobie a suggéré que l'ISP, en même temps que la CSI, appuie une campagne mondiale de ban au tourisme en République Dominicaine.

En ce qui concerne la **Colombie**, des progrès ont été obtenus dans le dialogue en cours avec le gouvernement, mais des conclusions plus positives font défaut. Les menaces se poursuivent. On peut citer, par exemple, entre autres, le cas de Margarita López (SINTRACUAVALE), qui, en plus de la persécution syndicale, met sa vie en péril en luttant contre la privatisation de la compagnie des eaux dans la région.

La régulation de la négociation collective dans le secteur public en Colombie avance devant la perspective d'une nouvelle législation. La négociation unifiée dans le secteur public se poursuit – une avancée significative par rapport à la situation antérieure, sans qu'il n'y ait cependant aucune conclusion satisfaisante. Quelques occasions se sont également produites au cours de la réunion bipartite mondiale entre les gouvernements et les syndicats des pays andins, qui a eu lieu à Bogota en août 2012 – réunion organisée par l'OIT et par l'ISP, avec l'appui du gouvernement colombien.

Au sujet du **Guatemala**, qui est devenu le pays le plus dangereux du monde pour les syndicalistes, une mission importante de l'ISP a rendu visite à ce pays, du 12 au 15 août 2013, et a obtenu des audiences avec le Président de la République, des ministres, et a visité en plus les bureaux locaux de l'ONU, l'OIT et d'autres organismes. En 2014, à l'occasion de l'IAMREC, nous avons de nouveau parlé avec le Président de la République et avec d'autres autorités gouvernementales.

Toutes les pressions, campagnes internationales, missions et actions entreprises lors de la Conférence internationale du travail (CIT) de l'OIT ont réussi à réduire le nombre de meurtres de syndicalistes, mais le danger et les menaces fréquentes demeurent présents. L'appui de l'ISP a été important pour la présence de Luis Lara à la CIT, ainsi que pour pouvoir s'adresser au Parlement européen avec Dora Regina Ruano, les deux dirigeants de la SNTSG, affilié de l'ISP au Guatemala.

Cependant, les attentats et les meurtres de dirigeants syndicaux n'ont pas cessé au Guatemala. L'ISP a accompagné les activités que le réseau des droits de la personne de la CSA réalise pour appuyer les syndicats et autres mouvements

sociaux au Guatemala, en particulier en ce qui concerne les dénonciations de persécution de dirigeants syndicaux et les violations des droits du travail, et en cherchant à faire pression sur le gouvernement pour mettre en oeuvre les changements nécessaires dans ce pays. En ce sens, il convient de mentionner les dénonciations adressées au gouvernement du Guatemala et aux organisations internationales liées aux droits de la personne concernant le meurtre du camarade Ovidio Ortiz en mars 2012 et l'attentat subi par la camarade Melvy Lizeth Camey Rojas, deux dirigeants de la SNTSG, par le biais de notes envoyées par l'ISP et également par des organisations membres du Réseau des droits de la personne de la CSA.

Un autre point à commenter est la campagne du CSI/CSA – « Guatemala : travail décent pour une vie décente ». La campagne mondiale a été lancée en 30 avril 2011, à la suite de la deuxième Conférence internationale contre l'impunité au Guatemala, réalisée par la CSA en juin 2011, dans la capitale de ce pays, à laquelle l'ISP a été représentée. Il s'agissait de la première campagne destinée aux pays prioritaires du Réseau des droits de la personne de la CSA comprenant une vidéo, vidéo un logo et une page sur Facebook. Dans le cadre de la campagne, la CSA a mené une activité de solidarité et d'évaluation du 2e Congrès SUR l'impunité, fin juillet 2012 au Guatemala.

Au Honduras, un autre pays prioritaire, s'est tenue la réunion du Conseil Global des Syndicats des Amériques (Tegucigalpa, du 13 au 14 février 2012), dans le cadre de l'Agenda pour le travail décent à Honduras (ATDH), dans le but d'impliquer les FSI dans ce processus. L'ISP a intégré la Mission d'observation des élections présidentielles dans ce pays, en novembre 2013. Malheureusement, en dépit des fortes indications de fraude de ce processus électoral, la Commission électorale a promptement déclaré vainqueur le candidat de la droite qui bénéficiait de l'appui des mêmes personnes qui ont destitué le président Zelaya, démocratiquement élu. Une nouvelle mission a eu lieu en 2014. Au cours des conférences de l'OIT et de l'OEA, nous avons fait pression sur le nouveau gouvernement du Honduras pour qu'il respecte les droits syndicaux. Le contact se poursuit par l'intermédiaire de bureau de l'ISP pour l'Amérique centrale. Il sera important d'appuyer les filiales locales pour qu'elles puissent poursuivre la lutte pour la démocratie et les pleins droits dans ce pays

L'Agenda pour le Travail Décent à Honduras est le résultat de la démarche de construction d'une stratégie d'incidence syndicale appuyée par la CSA, avec la participation des trois centrales syndicales nationales du Honduras (CUTH, CTH, CGT), ainsi que des organisations alliées au niveau national et international. L'initiative reconnaît le besoin de reprendre la voie du dialogue et la promotion de l'agenda du travail décent dans le Honduras – ce qui a été interrompu par le coup d'Etat. En outre, compte tenu du rôle joué par le mouvement syndical dans la résistance au coup d'état, il s'agit également d'une occasion de jouer un nouveau rôle dans ce pays, où la trajectoire de l'action des trois centrales syndicales est un élément très positif.

Quant à l'Équateur, considéré par l'IAMREC comme un nouveau pays prioritaire du fait de tant de violations syndicales, son gouvernement malheureusement suit son cours sans maintenir aucun dialogue avec les travailleurs/euses et, en plus, poursuit les dirigeants indépendants, ce qui a été systématiquement dénoncé aussi bien à l'OIT qu'à l'OEA. Le résultat est qu'en janvier 2015, le pays a reçu une mission technique de l'OIT pour une évaluation des droits syndicaux, conséquence directe de l'action de l'ISP pendant des années, consacrée à dénoncer les violations des droits dans ce pays. Le rapport de cette mission devra être divulgué encore en 2015. Plusieurs visites syndicales en Équateur ont été organisées par l'ISP au cours de ces dernières années, l'une d'elles, coordonné en 2012 par nos affiliés du secteur de la santé. Une autre forme de solidarité est l'aide financière concédée à trois dirigeants syndicaux persécutés dans ce pays. Il est à noter que le Président Correa a été réélu pour un nouveau mandat à la tête de ce pays.

Pour ce qui est du **Paraguay**, même si l'IAMRECON ne l'a pas considéré comme un pays prioritaire, il a fini par attirer beaucoup d'attention au cours de la période, en raison du coup d'état législatif du 22 juin 2012 – un retournement qui conduit tout le mouvement syndical américain et mondial à réagir contre l'interruption de la démocratie dans ce pays. L'ISP a fait un suivi de la situation locale dès le début, ainsi que le CSA et autres FSIs ; et, de Ferney, a émis une déclaration de répudiation à ce coup d'état.

Un point positif : la réaction du MERCOSUR et de l'UNASUR contre le coup d'Etat au Paraguay. Le fait de suspendre la participation du pays à ces structures a démontré que ces blocs sont des points forts pour appuyer la démocratie dans la région. Toutefois, une partie des syndicats locaux ne s'est point manifestée contre ce reflux politique dans le pays.

Le gouvernement non élu a proposé au Parlement un nouveau cadre réglementaire pour le secteur de l'électricité, dans lequel, entre autres choses, le monopole de l'Etat dans la région serait aboli et ouvrirait la voie à la privatisation – non seulement dans ce secteur, mais aussi dans d'autres. Cette proposition a engendré une vigoureuse réaction de la part des syndicats, appuyée par l'ISP. L'électricité est le principal produit d'exportation du Paraguay et sa contribution aux finances publiques est de plus de 750 millions de dollars par an. L'ISP continue à soutenir ses filiales locales dans la lutte contre la privatisation.

Finalement il nous faut parler d'un nouveau pays qui demande une attention soutenue de la part de l'ISP, le Pérou. Le gouvernement a fait approuver au Parlement une nouvelle loi des services publics, qui empêche que les syndicats du secteur public négocient leurs salaires, et dicte la façon dont ce secteur doit s'organiser. Au cours d'un atelier international organisé par l'ISP, une fois de plus avec l'OIT, la rupture de la législation avec les conventions de l'OIT a été clairement démontrée. Plusieurs campagnes de l'ISP et de LaborStart sont arrivées à mobiliser tout le monde syndical et plus de 10 000 messages ont été adressés au gouvernement péruvien contre la nouvelle législation arbitraire. Des manifestations massives ont eu lieu dans tout le pays en défense des droits

syndicaux. Le débat sur cette loi arbitraire se poursuit au Pérou et les affiliés de l'ISP cherchent à récupérer leurs droits. Plus récemment, une attaque a atteint directement l'un de nos responsables locaux : l'abrogation par le gouvernement, de l'autorisation du permis syndical accordé à Luís Isarra (Secrétaire général de l FENTAP et membre de IAMREC), dont la conséquence a été une nouvelle campagne internationale contre cet acte arbitraire.

Pour exprimer de façon plus forte la solidarité internationale, l'IAMREC a décidé de choisir les sites de sa réunion mondiale en fonction des luttes dans la région. De cette sorte nous nous sommes réunis au Chili, en 2010, après le tremblement de terre ; au Haïti, en 2012, pour inaugurer le nouveau siège social et la clinique de santé ; à Washington, en 2013, pour des réunions avec la BID et l'OEA au cours de l'IAMREC ; et au Guatemala, en 2014, pour lutter contre les meurtres de syndicalistes et pour défendre les droits syndicaux. De cette sorte, la décision sur les lieux où se réunit la haute direction de l'ISP dans la région devient donc politisée, un sujet qui antérieurement était défini au moyen d'autres critères.

Elargir la solidarité internationale en défendant chacun de nos syndicats affiliés en cas de nécessité, continue d'être l'une des fonctions les plus précieuses de notre organisme.

***Jocelio Drummond***  
***Secrétaire Régional***  
***ISP Interamériques***